



LE MOT DU MAIRE

Les travaux de rénovation de la future cantine/garderie située dans la salle de motricité de l'école commencent enfin. Les retards se sont accumulés sur ce projet, inscrit dans le programme électoral de l'équipe municipale, en raison du COVID puis de la difficulté à trouver des entreprises pour répondre aux 3 appels d'offres successifs. Ce projet répond à une attente ancienne d'accueillir les enfants pour la pause méridienne dans un cadre adapté et plus serein à la prise des repas. Son objectif vise également l'amélioration des conditions de travail du personnel avec des locaux et du matériel appropriés. Ce bâtiment bénéficiera d'une isolation thermique très performante qui devrait entraîner des économies de chauffage. Durant les travaux qui s'achèveront au mois de juillet 2023, la circulation des enfants pour rejoindre la salle des fêtes sera modifiée.

Une réflexion est engagée concernant l'utilisation du terrain et de la maison d'habitation jouxtant l'école et l'église acquis par la commune en fin d'année 2021. Un projet global devrait voir le jour avec pour objectif concernant l'école la création d'une salle de motricité et d'un dortoir pour les petits. Il est à noter que pour une bonne cohérence des travaux, la réfection de la cour de l'école sera incluse dans ce projet global. De plus, il est envisagé que la maison d'habitation soit affectée au logement des saisonniers employés par nos agriculteurs répondant ainsi à l'insuffisance de logements locaux qui peut constituer un frein au recrutement temporaire. Nous ne sommes qu'au début de l'étude mais les pistes se dessinent significativement pour mettre à profit ces acquisitions.

La propagation du virus de la grippe aviaire devient très inquiétant. A ce jour trois nouveaux foyers ont été détectés en Vendée. Le mode de propagation est toujours similaire, à savoir : transmission par l'avifaune sauvage infectée. Des mesures de prévention sont désormais obligatoires pour toutes les basses-cours de Vendée. De plus, particuliers et professionnels détenteurs de volailles doivent obligatoirement se déclarer à la mairie. Ces mesures détaillées ont été relayées sur les réseaux d'informations dont dispose la commune. Malheureusement je ne peux que constater qu'elles ne sont pas appliquées par certains de nos concitoyens à qui je me dois de rappeler leurs obligations en la matière au regard de l'urgence d'enrayer l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène.

Christian DENÉCHAUD

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

CRÉATION DE POSTE : Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un agent de services polyvalent en milieu rural afin de palier au départ en retraite de Mme MOUHE. Le poste à pourvoir consiste au nettoyage des bâtiments communaux.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL : Modification administrative des statuts de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral suite à la création de la Commune nouvelle de l'Aiguillon-la-Prèsqu'île et reformulation de la compétence enfance jeunesse.

TAXE D'AMENAGEMENT : Le Conseil Municipal décide de maintenir la taxe d'aménagement sur la commune au taux de 2 %. Cette taxe permet à la commune de faire des investissements.

CORRESPONDANT INCENDIE ET SECURITÉ : Mme Yveline PHELIPEAU a été désignée correspondante incendie et sécurité. Il lui appartient de participer à la mise en œuvre des actions relatives à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie ainsi que des risques majeurs.

PHOTOCOPIEUR ECOLE : Le Conseil Municipal fait l'acquisition d'un photocopieur SHARP pour l'école d'un montant de 3 680.80 € ht.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE :
14/11/2022 à 20h

Samedis ouverts : 19 et 26 novembre



Goule do Pirin en préparation.
Merci d'adresser vos articles
avant le 15 novembre à
accueil@vouillelesmarais.fr

MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ ven 9H/12H30
Le samedi 9H/12H

Fermée le mercredi et le 1er samedi du mois

☎ 02.51.52.55.04  Vouillé les Marais

✉ accueil@vouillelesmarais.fr

 <http://www.vouille-les-marais.com>

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mercredi 10H/12H00
Le samedi 10H30/12H

☎ 02.51.51.53.78

 Bibliothèque Le Paradis Des Livres

✉ paradisdeslivres@orange.fr

ADMR

Centre de soins :

☎ 02.51.56.71.38

Aides ménagères et travailleuses familiales :

☎ 02.51.61.47.47

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la mairie de Chaillé les Marais le vendredi matin

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

- ⇒ 10 h 30 : Rassemblement place de la mairie
- ⇒ 10 h 45 : Défilé jusqu'au cimetière
Honneur aux Morts,
Dépôt de la gerbe
- ⇒ 11 h 00 : Cérémonie au Monument, place de la Mairie,
Dépôt de la gerbe, Honneur aux Morts,
Personnes en costume d'époque
Marseillaise chantée par les enfants de l'école
Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Concours de Belote

Organisé par le Club de l'Espérance de Vouillé-les-Marais

MERCREDI 23 NOVEMBRE

SALLE DES FETES De Vouillé-les-Marais

Inscriptions à partir de 13 h30, début du concours : 14h
Prix : 8 Euros - 1 lot pour chacun - Bourriche
Boissons et gaufres sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Au Paradis des Livres
85450 Vouillé les Marais
Tél. 02 51 51 53 78



Bibliothèque Le Paradis des Livres

Pendant les vacances de Toussaint, la bibliothèque sera fermée à partir du samedi 22/10 ; réouverture le mercredi 10 novembre aux heures habituelles.

Votre bibliothèque a revêtu son costume d'Halloween ; merci à nos décorateurs.

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

La commune déposera un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le phénomène « Sécheresse et réhydratation des sols » en début d'année 2023.

Votre maison a subi des dégâts, veuillez nous faire parvenir un courrier et des photos en mairie.

Jeanne Maillot expose depuis début aout ses œuvres dans la vitrine du P'tit Musée ainsi que dans la salle Mélusine et autant dire qu'on en prend plein les yeux ! Peintures, collages, sculptures de papier, d'argile ou de bois, ce travail soigné est varié et haut en couleurs. Artiste depuis plus d'une dizaine d'année, elle s'est d'abord formée seule à ces techniques là et a, depuis, fait évoluer ses compétences. Ce travail créatif lisse sa patience et lui apporte le calme et le bien être qu'elle apprécie tant.

Si vous n'y êtes pas encore allés, vous pouvez en profiter jusqu'à la Toussaint, avant qu'une déco hivernale ne s'y installe jusqu'à fin janvier.

Et bien plus tard, lorsque la nouvelle année sera bien installée, la place sera offerte à la créativité et l'inventivité des plus jeunes habitants de la commune. Plus de renseignements auprès de Vincent du Comité des Fêtes

06.09.39.80.97



A l'occasion du Téléthon, l'association Team Racing 85 organise un Motothon, environ 700 motos traverseront la commune le samedi 3 décembre vers 14h50.

27 NOVEMBRE
2022

Noël
Vouillezais

MARCHE de NOËL
MARCHE d'EXPOSANTS

En intérieur et extérieur

ARTISANAT d'ART
ATELIERS ENFANTS
SPECTACLE pour ENFANTS

GRATUIT. A l'Église - 15h

CHORALE ARPEGE

GRATUIT. A l'Église - 11h

BALADES en CALECHE
RESTAURATION



Organisé par le Comité des Fêtes de Vouillé Les Marais et en collaboration avec les associations Vouillezaises.
Renseignements au 06.09.39.80.97 ou par mail à comitedesfetes.vlm85@yahoo.com

27 NOVEMBRE
2022

Noël
Vouillezais

Chorale Arpège

11h

Entrée gratuite

dans l'Église

St Maixent

*L'une des animations
du marché de Noël
en centre - bourg de
Vouillé - Les - Marais*



Organisé par le Comité des Fêtes de Vouillé Les Marais et en collaboration avec les associations Vouillezaises.
Renseignements au 06.09.39.80.97 ou par mail à comitedesfetes.vlm85@yahoo.com